

Questions orales

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, comme tous les députés le savent, la hausse apportée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement découle directement de la situation actuelle du marché. Quand les taux d'intérêt ont baissé pendant les mois d'été et en septembre, les taux de la SCHL ont aussi baissé, mais quand les taux augmentent, les taux de la SCHL doivent augmenter eux aussi. S'il y a un écart entre le taux du marché et le taux offert par la Société, cela devient une dépense directe pour le gouvernement. J'ai vu dans les journaux d'aujourd'hui que, selon certains experts, la hausse n'est que provisoire et que le taux d'intérêt baissera probablement d'ici quelques mois, et c'est ce que nous espérons.

M. Darling: Madame le Président, je tiens à signaler au ministre que c'est le contraire qui arrivera parce que le dollar canadien ne vaut que 83,8c. aujourd'hui. La hausse des taux d'intérêt aura des conséquences très graves pour ceux qui achètent de nouvelles maisons et ceux qui sont en train de renégocier leur hypothèque. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement compte mettre sur pied un programme d'urgence pour aider les propriétaires à assumer ce fardeau excessif? Selon Statistique Canada, le revenu moyen des familles est de \$22,000 par année, ou de \$1,833 par mois, et 30 p. 100 de ce revenu représentent \$550 par mois. Pourtant, une hypothèque de \$50,000 à un taux d'intérêt de 15,25 p. 100 coûte \$627 par mois, et une augmentation est sans doute à prévoir. Qu'est-ce que le ministre a à dire à ce sujet?

M. Cosgrove: Madame le Président, au cours du troisième trimestre, un grand nombre de Canadiens deviennent propriétaires pour la première fois à cause d'un regain d'activité dans le secteur de la construction domiciliaire. Comme le député le sait, il y a eu 185,000 mises en chantier en octobre. J'ai bien hâte de voir combien il y en a eu le mois dernier. De toute évidence, certains Canadiens estiment pouvoir devenir propriétaires aux prix actuels. J'ai déjà dit moi aussi que le gouvernement trouve les taux d'intérêt trop élevés et que nous espérons qu'ils ont maintenant atteint leur plus haut point et que les forces du marché réussiront à les faire baisser.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

L'HÔPITAL DEER LODGE—LA CESSION AU GOUVERNEMENT DU MANITOBA

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre suppléant des Affaires des anciens combattants, qui m'adressait vendredi une lettre concernant l'hôpital Deer Lodge. Dans cette lettre, le ministre exposait que 32 lits de malades chroniques ou d'hospitalisés à long terme de l'hôpital Deer Lodge ont été mis à la disposition de la Commission des services de santé du Manitoba pour une durée d'un an. Le ministre voudrait-il nous dire si cette mesure amorce la cession au gouvernement manitobain de cet hôpital d'anciens combattants?

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale et ministre intérimaire des Affaires des anciens combattants): Madame le Président, je crois que j'ai bien expliqué, dans la lettre que j'ai adressée à l'honorable député, la procédure à suivre pour assurer aux anciens combattants de ce secteur tous les soins nécessaires. Il est possible qu'il y ait un transfert éventuel, mais quelle que soit la politique que le ministère des Affaires des anciens combattants adoptera, les anciens combattants auront tout de même la priorité à cet endroit-là et ils recevront les soins qui leur sont dus selon leur condition.

[Traduction]

M. McKenzie: Madame le Président, mon parti est d'accord pour que le gouvernement fédéral mette à la disposition du gouvernement manitobain un plus grand nombre de lits d'hôpitaux. Mais quelle mesure le premier ministre va-t-il prendre immédiatement pour réduire la longue liste d'attente des anciens combattants qui veulent entrer à l'hôpital Deer Lodge comme malades chroniques ou en hébergement? Beaucoup de ces malades exigent des soins prolongés. Qu'est-ce que le ministre entend faire à ce sujet?

[Français]

M. Lamontagne: Madame le Président, je n'ai pas de renseignements à l'effet qu'il existe réellement une longue liste de patients qui attendent pour entrer à cet hôpital, mais je suis avisé par les fonctionnaires de mon ministère qu'ils vont voir à cette question de façon prioritaire afin de régler le problème, comme je l'ai dit tantôt, pour que les anciens combattants obtiennent les soins appropriés à leur condition.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LA CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE DES RÉSERVES INDIENNES—LES PROGRAMMES DE FORMATION AUX SYSTÈMES D'ÉPURATION DES ÉGOUTS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Dans une étude récente Environnement Canada signale que l'absence d'infrastructures sanitaires cause la contamination de l'eau potable dans les établissements indiens du nord du Manitoba. L'étude révèle également que dans beaucoup de réserves, le taux de coliformes présentes dans l'eau dépasse d'au moins trois fois le taux acceptable. Il en est résulté de nombreux cas d'hépatite et de dysenterie. C'est au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qu'incombe la formation des préposés aux systèmes d'épuration des égouts. Le rapport affirme également que la formation de ces personnes laisse à désirer. Le ministre peut-il nous dire s'il a invité ses fonctionnaires à mettre au point des programmes appropriés de formation afin de mettre un terme à cette situation intolérable qui menace la santé des Indiens?